

- . + /0/- . 1

234/1

L'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides les frais suivants :

La somme de 25,00 \$ pour chaque consultation des données et/ou obtention d'un relevé sur internet.

Si vous avez à consulter de nouveau le même matricule, vous y aurez accès durant une période de 14 jours consécutifs sans frais supplémentaire.

L'utilisateur recevra mensuellement un état de compte par courriel et il s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Le Centre de services scolaire se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de 30 jours.

- . 2/+ 5. 0/4(/061501+ /7* (840/- . 1+ 51(fi 2- 39 40/- . 1

L'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux données des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxes scolaires. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession) relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

5: 4 0/0* + 51+ 511+ - . . 6511034. 19 /1511

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides déclare que l'information apparaissant sur le site

